

# Ad verba



— éditions —

**Ad verba est une maison d'édition associative née du désir de promouvoir une forme collaborative de la poésie. Plutôt que de recourir à une grande déclaration d'amour pour la poésie, ses fondateurs, Christine Lumineau et Xavier Ribot, ont choisi pour tout manifeste un corpus d'images produites par eux dans le passé. Il s'agit maintenant de traduire ou transformer ces images en textes poétiques, l'aventure éditoriale va émaner d'un champ artistique antérieur...**

## Appel à textes

Toute personne intéressée par une écriture poétique en lien avec une image du [corpus-manifeste](#) est invitée à soumettre un texte au comité de lecture de l'association **Ad verba**. Progressivement, en fonction des réponses, il est possible que des images soient retirées de la liste, afin que les poèmes s'emparent de la plus grande diversité d'images du corpus. Il est en effet prévu, dans un premier temps, de ne publier qu'un seul poème par image du corpus et par candidature.

## Cahier des charges et autres précisions

Images : [www.xavierribot.com](http://www.xavierribot.com)

Le texte relève d'une écriture poétique personnelle, sont proscrits l'analyse et le commentaire.

Le texte peut comporter un titre.

Format : 10 à 20 lignes (maximum 1000 caractères).

## Participation

Envoyer le texte par mail à l'adresse **adverbaeditions@gmail.com** sous la forme d'un fichier dénommé *numéro de l'image choisie-nomprenom*. En cas de problème de numéro, procéder à un collage de l'image référente en accompagnement du texte.

## Sélection

Le comité de lecture de la maison d'édition est souverain pour le choix des poèmes. **Ad verba** éditions s'engage à publier et à diffuser les poèmes sélectionnés par le comité de lecture. Chaque participant.e dont le texte aura été retenu recevra une gratification (cinq exemplaires de l'ouvrage ainsi qu'une rétribution financière accordée en fonction de l'équilibre budgétaire de l'association).

## Date limite de participation

**31 mai 2024**